Note rapide de l’Institut Paris Région « Plans climat : où en sont les collectivités franciliennes ? »

NOTE RAPIDE
DE L'INSTITUT PARIS REGION N°848



ÉNERGIE
Mai 2020 • www.institutparisregion.fr

PLANS CLIMAT : OÙ EN SONT LES COLLECTIVITÉS FRANCILIENNES ?

71 %
LA PART DES EPCI QUI COCONSTRUISENT LEUR DIAGNOSTIC, STRATÉGIE ET PROGRAMME D'ACTIONS

12 %
DES PLANS CLIMAT SONT EN COURS DE DÉPLOIEMENT

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, DÉMOGRAPHIE, PRESSION FONCIÈRE, FLUX DE MOBILITÉ..., LE TERRITOIRE FRANCILIEN CONTRIBUE FORTEMENT AUX CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET AUX ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES. FACE À CES DÉFIS, LES PLANS CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAUX (PCAET) – DÉSORMAIS OBLIGATOIRES – CONSTITUENT UN LEVIER CONCRET POUR METTRE EN ŒUVRE DES MESURES LIMITANT CES EFFETS NÉFASTES. COMBIEN DE TERRITOIRES SE SONT LANCÉS ? QUELLES SONT LES PRIORITÉS ? QUELS SONT LES IMPACTS SUR NOS TERRITOIRES ? PREMIER BILAN.

Rendu obligatoire par la loi Grenelle de 2011, le plan climat est un projet de territoire qui répond aux enjeux de la transition énergétique et climatique. Si les premiers plans ont été établis dès 2005, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV[1]) a modifié leur contenu et élargi l'obligation de s'en doter à tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants. De nouvelles dispositions ont été intégrées, comme la vision territoriale, une articulation accentuée avec les autres documents de planification et l'élaboration d'un diagnostic plus complet[2].

La réalisation d'une évaluation environnementale et d'une concertation préalable, suivie d'une consultation en fin d'élaboration a été rendue obligatoire, ainsi que le suivi et la réactualisation du programme d'actions tous les six ans. Sur tous ces points, l'EPCI a un rôle central de mobilisation et de coordination de l'ensemble des acteurs du territoire, les actions du plan climat air énergie territorial (PCAET) étant portées par la collectivité, mais aussi par les acteurs locaux, pour assurer un déploiement optimal.

La réussite d'une telle démarche implique une forte volonté politique, indispensable pour impulser et garder le cap, une analyse poussée des données chiffrées complexe, pour répondre aux enjeux locaux, ainsi qu'un partage des défis à relever, pour une mise en œuvre concrète des priorités à court, moyen et long termes.

L'INSTITUT PARIS REGION

Télécharger le document